

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

• RESERVATION ET CAUTION

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. La location ne sera effective qu'après envoi d'une confirmation de réservation par mail ou courrier (sous réserve que la location soit encore libre). Toute demande de location sera accompagnée d'un acompte correspondant à :

- Pour location Mobil Home : 30 % du montant du séjour (+20€ frais de dossier pour les séjours prévus entre le **04/07 et 29/08/26**)
- Pour location emplacement : 30% du montant du séjour estimé avec un minimum de 50 €. Solde à régler **à l'arrivée** du séjour après ajustements des possibles suppléments.

Le solde de la location sera impérativement payé **30 jours avant l'arrivée**, par chèque, chèques-vacances, paiement en ligne, carte bancaire ou virement bancaire. A défaut de règlement du solde dans ce délai, la réservation de location sera annulée et l'acompte + frais de dossier resteront acquis au Camping. Pour toute réservation d'un mobil-home moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera à verser dès la confirmation de disponibilité.

Dans le cas d'une location de mobil-home, à l'arrivée, il sera demandé au client en caution : 300 € pour le mobil-home + le forfait ménage (2 chambres: 80,00€ / 3 ou 4 chambres : 100.00€). Cette caution peut être faite par carte bancaire, espèces, ou 2 chèques. En fin de séjour, un d'état des lieux sera effectué, sans présence obligatoire du locataire. Les clefs sont à rendre à l'accueil avant l'heure maximale de départ. Les consignes de rangement et nettoyage sont affichées dans chaque locatif. En cas de non-respect de ces consignes, le gestionnaire retiendra la caution. L'annulation de la caution sera communiquée par mail dans un délai de 7 jours maximum après le départ du client (destruction des chèques).

Pour un emplacement camping, une caution de 30 € est demandée si vous souhaitez utiliser le badge de la barrière d'entrée. Celle-ci est restituée en retour du badge au départ du client.

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. Toutes les personnes non déclarées sur ce contrat sont considérées comme visiteurs et pourront se voir refuser l'accès aux installations. La plantation d'une tente sur la parcelle d'un mobil-home, n'est acceptée qu'à la condition de ne pas dépasser la capacité maximum du locatif et devra faire l'objet d'une demande préalable, avec supplément. **En cas de déclaration inexacte du locataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au Camping.** Le camping se réserve le droit d'ajuster ses prix

dans le cas d'un changement du taux des taxes en vigueur (taxe de séjour, TVA...).

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout retard éventuel d'arrivée devra être avisé par mail ou téléphone, afin de conserver la location ou l'emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité d'en disposer, s'il restait sans nouvelles de votre part 24H après la date d'arrivée prévue par le contrat. **Le paiement intégral des prestations demeure exigé.**

• ALLOCATAIRE VACAF

Le camping se charge des démarches auprès de l'organisme VACAF pour la demande de subvention. Le calcul de la subvention se fait automatiquement via une plateforme et est donnée à titre indicatif. L'aide ne sera effective qu'après le règlement de l'acompte et sous réserve qu'elle soit validée par l'organisme VACAF. La subvention accordée sera déduite du solde restant du séjour.

• ANNULATION

Toute annulation devra être signalée **par écrit** au Camping, par courrier ou mail à : info@campingplageguidel.com.

Si vous avez souscrit à une assurance annulation, les conditions de celle-ci s'appliquent en priorité.

Sans assurance, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir les frais de réservation, ainsi qu'à titre d'indemnité de rupture de contrat selon les conditions suivantes:

- Annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : un montant égal à 30% du coût intégral du séjour.
- Annulation à 30 jours et moins avant la date d'arrivée prévue : aucun remboursement ne sera accordé.

• VOTRE ARRIVEE

La prise des lieux s'effectue :

- **de 15H00 à 18H00 en basse saison** (du 03/04/26 au 03/07/26 et du 29/08/26 au 02/09/26)
- **de 15H00 à 19H00 en haute saison** (du 04/07/26 au 28/08/26)

• VOTRE SEJOUR

Tous nos locatifs sont non-fumeurs. Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping et de pouvoir justifier d'une assurance « Responsabilité Civile ». **Tout visiteur devra être déclaré au préalable, s'annoncer à l'accueil à son arrivée et s'acquitter de la redevance "Visiteurs" du tarif camping** (veuillez en informer vos éventuels visiteurs). **L'accès de la piscine leur est strictement interdit.**

Fermeture de la barrière de 22H00 à 7H00. Aucune voiture ou moto n'est autorisée à pénétrer ou circuler sur le camping pendant la fermeture de la barrière.

• PISCINE ET JEUX EXTERIEURS

L'accès à la piscine est **strictement réservé aux clients du camping** : visiteurs non autorisés. Par mesure d'hygiène les **caleçons et shorts de bains sont interdits**, prévoir un **MAILLOT DE BAIN**.

Les jeux et la piscine ne sont pas surveillés : les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.

• LES ANIMAUX

Les chiens sont acceptés (sauf chiens de 1ère et 2ème catégories) dans **certaines localités** et sur les emplacements, mais doivent **obligatoirement** être tenus en laisse et sortis en dehors du terrain. La présentation du carnet de vaccination à jour est obligatoire à l'arrivée. En aucun cas un animal ne doit rester seul sur un emplacement ou dans une location. Un supplément de 3,50 € est demandé par nuit et par animal. Le gestionnaire se réserve le droit de refuser l'accès d'une location spécifiée « interdit aux animaux » si le locataire ne respecte pas cette condition. Aucun remboursement ou dommage ne sera accordé et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

• VOTRE DEPART

Les locatifs doivent être libérés avant 10H00. Les emplacements avant 12H00. Le nettoyage du mobil-home est à la charge du locataire. En fin de séjour, le mobil-home doit être restitué en parfait état de propreté (consignes indiquées dans le mobil-home); dans le cas contraire, le forfait ménage sera retenue sur la caution. Si des détériorations ou des manquants ont été constatés dans la location, nous conserverons la totalité de la caution dans l'attente des paiements des dommages éventuels. Si tout est en ordre, un mail d'annulation des cautions vous sera envoyé. Les cautions bancaires seront annulées sous 7 jours maximum, et les chèques déchirés ou renvoyés par courrier si le client nous en fait la demande et nous fournit une enveloppe timbrée.

• DIVERS

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Lorient.

Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités. En cas de refus, vous devez nous le notifier par mail avant votre arrivée : info@campingplageguidel.com.